

# CONCOURS

## Retour sur la 3<sup>ème</sup> édition du concours *Les Chemins de la liberté d'expression*



Julie Stein



Interprétation par le Club Cœur 2 rue du chant *Freedom*

Nous nous sommes retrouvés nombreux dans la salle Colbert de l'Assemblée Nationale le mercredi 3 mai 2017, pour la remise des prix de notre concours annuel « Les Chemins de la liberté d'expression ». Comme nous l'a rappelé, en ouverture de cérémonie, la Députée et Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale, Madame Sandrine MAZETIER : « *Nous nous trouvons dans un lieu de rencontres et de débats de représentants du peuple français dans sa diversité, venus non seulement de l'Hexagone mais aussi d'Outre-mer. Nous y sommes donc chez nous.* »

L'après-midi a commencé par un chant du Club UNESCO Cœur 2 Rue (95), qui a remporté le prix « coup de cœur » de la Fédé. A travers ce gospel, les lycéennes ont rappelé les rêves de liberté des esclaves dans les champs de coton.

Sandrine MAZETIER a ensuite introduit cet après-midi consacré à la liberté de la presse. Elle a d'abord relevé

l'emploi du terme de « chemins » dans le titre de notre concours. En effet, « accéder à la liberté d'expression et la promouvoir, c'est bien tout un cheminement, un parcours qui peut être semé d'embûches », nous confie-t-elle.

La liberté de la presse est l'un des premiers principes pour lesquels se sont battus les démocrates. « Dans notre République, la liberté d'expression est extraordinairement précieuse », rappelle la députée. « Cette liberté n'a jamais été considérée comme absolue, mais elle est relative au respect d'autres libertés et la limite est parfois difficile à définir. Il y a donc une forme de contradiction entre cette liberté que l'on a d'informer, et la limite à cette liberté que l'on doit fixer. Ce qui s'est passé pendant la prise d'otages à l'Hyper Cacher de la Porte de Vincennes en janvier 2015 illustre ces limites ».

Cette intervention a été suivie d'échanges entre la salle et la députée, avec en particulier de nombreuses questions du jeune public. Les collégiens et les lycéens ont posé très librement de nombreuses questions à Sandrine MAZETIER, qui traduisaient leur curiosité et leurs interrogations sur la politique française. Le contexte particulier d'entre-deux-tours des élections présidentielles a sans doute aiguïté leur intérêt. Plusieurs questions ont porté sur l'identité politique, sur ce que c'est que d'être de gauche, de droite, sur la manière de choisir entre le parti de gauche, de droite et du centre.

S'en sont suivis une intervention et des échanges très intéressants avec Audrey EMERY, collaboratrice de la Députée. Les trois journalistes, membres du jury, se sont présentés : Abdessamad AIT AICHA, journaliste marocain en exil accueilli à la Maison des Journalistes, Joséphine LEBARD, journaliste free-lance et Elyse NGABIRE, journaliste burundaise en exil, elle aussi accueillie à la Maison des Journalistes. Leur présentation a suscité de nombreuses questions de la part de la salle. En réponse à une question, les journalistes exilés ont également exprimé leurs difficultés à se faire une place comme journalistes en France. La question du journalisme en France a également été abordée, notamment avec Joséphine LEBARD ; en écho au documentaire « Les Nouveaux Chiens de Garde » visionné à la Fédération la veille, nous avons parlé notamment des conséquences de l'emprise des grands groupes médiatiques sur le travail des journalistes.

Après ces échanges intenses et très riches sur la politique puis sur le journalisme, nous avons procédé à la remise des prix du Concours « Les Chemins de la Liberté d'Expression », qui nous a permis de découvrir diverses productions de ces jeunes artistes talentueux sur le thème « l'expression de la liberté ». La journée a été clôturée par un très beau discours de Yves LOPEZ, soulignant ainsi l'espoir en la jeunesse actuelle : « je suis rassuré, car aujourd'hui je suis convaincu que la jeunesse est prête à prendre la relève ».

Anne FUZIER et Diane TYBURCE,

Services Civiques à la FFPJ, promotion de l'engagement citoyen

*Oh freedom over me.  
Oh liberté sur moi  
And before I'd be a slave  
Et plutôt que d'être esclave,  
I'll be buried, in my grave  
Je serai enterré dans ma tombe.  
And go home, to my Lord,  
and be free.  
Et chez mon seigneur, je rentrerai  
et serai libre.  
No more weepin'. No more  
weepin'.  
Plus de pleurs, plus de pleurs,  
No more weepin' over me  
[...]  
Plus de pleurs sur moi. [...]*

